

Société de plantation,  
histoire & mémoires  
de l'esclavage  
à La Réunion



Musée historique de Villèle

L'ESCLAVAGE

# Eglise et esclavage à Bourbon/La Réunion

AUTEUR

**Prosper Eve**

Historien

Université de La Réunion

<http://www.portail-esclavage-reunion.fr/documentaires/l-esclavage/leglise-et-l-esclavage/>

## Eglise et esclavage à Bourbon/La Réunion

Prosper EVE,  
Historien  
Université de La Réunion

Ceux qui critiquent l'Eglise catholique à l'île Bourbon/La Réunion l'accusent au moins de trois maux. Le premier vaut pour l'Eglise en général, c'est d'avoir fait de l'esclavage la malédiction du Noir. Le deuxième c'est d'avoir laissé les membres du clergé pratiquer l'esclavage. Le troisième, c'est de s'être accommodé du système, de l'avoir dénoncé trop tardivement et de n'avoir rien fait pour l'abolir.

La première accusation repose sur d'anciennes réflexions qui ont été contestées. Dès lors, elle ne devrait plus avoir cours. Le reprendre à son compte atteste soit le désir d'accabler, soit une méconnaissance de l'évolution de la connaissance, ce qui est grave dans un cas comme dans l'autre. La théologie chrétienne et judaïque enseigne communément que la servitude des Noirs est un châtement qui émane d'un Dieu providentiel. Pendant longtemps, il a été enseigné dans les écoles chrétiennes que les Noirs sont les descendants de Cham et la malédiction prononcée par Noé contre un fils irrespectueux pèse encore sur la postérité de celui-ci. Le thème de la malédiction de l'ancêtre de la race noire pénètre dans l'histoire elle-même. Or, le texte de la Genèse utilisé pour justifier cette malédiction ne fait pas la moindre allusion aux Noirs ni à une malédiction destinée à les poursuivre. C'est sur Canaan que tombe le châtement de la faute commise par Cham, le cadet, qui a osé regarder la nudité de son père Noé un jour d'ivresse. Et l'annonce de ce châtement n'est pas autre chose que la prédiction des victoires des Israélites sur les Cananéens. Comment cette exégèse si dure pour les Noirs a-t-elle pu se substituer à l'interprétation véritable qui ne les met pas en cause ? Comment a-t-elle pu se répandre au point d'avoir envahi les Eglises chrétiennes et d'y être devenue un enseignement traditionnel ? L'idée d'une malédiction des Noirs est tout à fait étrangère à l'antiquité chrétienne. L'un des premiers convertis de l'Eglise primitive a été un Ethiopien – par conséquent noir – officier de la reine Candace auquel Philippe n'hésita pas à administrer le baptême. Le Nouveau Testament ne contient pas d'autres allusions à un représentant de la race noire, le travail populaire opéré par les mages à son effet. Comme ceux-ci ont offert trois espèces de présents (de la myrrhe, de l'encens et l'or), il a été raconté que ces trois personnes de la Trinité correspondent aux trois races descendantes des trois fils de Noé et aux trois parties de l'Ancien Monde. L'un de ces mages, celui que la tradition nomme en général Gaspard était nègre. L'opinion générale attribue alors peu d'intérêt à la malédiction de Noé ; elle n'identifie pas avec Canaan les autres fils de Cham, ni les descendants de ceux-ci avec les descendants de Canaan. Au Vème siècle surgit la mention du massacre de la légion thébaine qui aurait eu lieu en 302. Aujourd'hui le récit de ce massacre est considéré comme légendaire, mais la tradition a fini peu à peu par faire venir d'Egypte la légion en question et un chef lui a été attribué un Noir, saint Maurice. Pendant des siècles, toute l'Europe a cru qu'il y avait quelque part, en Abyssinie, un grand royaume chrétien, gouverné par un prêtre Jean. Vers le milieu du XIIème siècle, son existence est admise dans les discussions sérieuses, il se dit alors que le souverain éthiopien allait marcher au secours des croisés. Au XIIème et au XIVème siècle, il est toujours d'actualité. Lorsqu'Ignace de Loyola écrit ses instructions pour ses missionnaires éthiopiens, il leur recommande de n'agir que conformément aux vœux du monarque qui pourtant n'existait pas. Tous ces récits légendaires montrent combien l'Europe chrétienne était alors peu dominée par la doctrine qui étend aux Noirs la malédiction de Cham. Cette doctrine semble s'être insinuée au XVIème siècle. La traite des esclaves s'établit alors sur les

côtes occidentales de l'Afrique. Par un paradoxe extraordinaire, c'est le pieux et complaisant Bartolomé de Las Casas, évêque de Chiapa, au Mexique, qui a contribué plus qu'il ne l'aurait voulu lui-même au développement de la thèse. Jean Hannemann, né à Amsterdam en 1640, théologien et médecin, écrit en 1677 une dissertation médico-théologique intitulée *Curiosum scrutinium nigritudinis posterorum Cham I.E. Aethiopiium*. A l'en croire, les Africains ainsi que les habitants des Indes néerlandaises et même ceux de l'Indoustan, étaient les descendants de Cham. Ils furent tous enveloppés dans la vieille malédiction qui les condamnait à la servitude. Les causes de la couleur des Noirs sont selon lui de deux sortes : certaines sont physiques, d'autres théologiques ou hyperphysiques ; ces dernières, surnaturelles, se retrouvent dans la malédiction de Cham. Hannemann n'hésite pas à trouver dans le commentaire de la Genèse fait par Luther une confirmation de sa thèse. « La foudre de cette malédiction frappe Cham et ses descendants ; et quoique Cham n'y soit pas nommé, il n'aura pas moins été atteint par elle. Elle retombe sur le père qui l'a méritée ». Et Hannemann ajoute que Cham fut le plus méchant de tous les hommes et qu'en outre il inventa une magie abominable et démoniaque. Hannemann ne s'aperçoit pas que l'expression employée par Luther est toute métaphorique. Jean Pechlin, professeur à Kiel repousse cette explication hyperphysique de la couleur des Noirs dans un livre publié en 1677 *De habitu et colore Aethiopiium* et ne veut rendre compte de celle-ci que pour des raisons anatomiques et naturelles. La légende de la malédiction de Noé atteignit l'Arabie à une époque qui est difficile à préciser. Elle y subit de curieuses modifications. L'auteur arabe El-Djelal-Siouti, qui semble l'avoir enregistrée le premier écrit : Noé se serait découvert en prenant un bain. Cham au lieu de détourner les yeux, comme ses frères, aurait contemplé la nudité de son père. Noé, indigné, aurait maudit son fils, en se servant d'une expression qui signifie à la fois maudire et rendre noir. Siouti conclut gravement que Cham devient aussitôt noir et que par la même il fut le père des Soudanais. Ceux-ci sont donc à la fois noirs et maudits ; Dieu les a marqués du sceau de sa réprobation, pour rappeler à leur postérité qu'ils sont les serviteurs, les esclaves nés de Sem et de Japhet. Le théologien Raoul Allier a effectué des recherches approfondies pour déterminer l'origine de la légende. Selon lui, elle se trouve dans la littérature talmudique. « C'est, écrit-il dans cette littérature, le *Midrach Rabba*, ou plus exactement le *Berechit Rabba*, que se trouve l'énigme ». Le *Midrach Rabba* est un commentaire du *Pentateuque* et le *Berechit Rabba* est le commentaire particulier de la Genèse. Trois rabbins, R. Joseph (mort en 333), R. Huna (mort en 297) R. Chiza bar Abba (236-217) racontent un attentat abominable qui fut commis dans l'arche par Cham sur son père. En raison de ce crime, Couch, et probablement Cham lui-même, sortirent de l'arche transformés en Noirs. Bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle, l'interprétation de la Genèse intriguait les gens. Elle circulait dans les ghettos. Hannemann en sa qualité de médecin a certainement rencontré plus d'un de ces docteurs tout pénétrés de leurs histoires. Il a adopté leur commentaire de la Genèse. Puis, il lut le commentaire de Luther et fit un contresens ; il attribua au réformateur sa propre pensée qui n'était autre que l'écho de celle des rabbins. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles les commentateurs les plus en vue ont estimé que la malédiction de Noé ne s'appliquait qu'aux Cananéens. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les exégètes orthodoxes ont cru que la malédiction s'appliquait à tous les fils de Cham et qu'elle expliquait l'état de servitude des Noirs. Dans son Dictionnaire théologique, *Ni Colens*, Bergier, chanoine de Notre-Dame de Paris, critique cette affirmation en écrivant : « La malédiction de Noé ne tomba pas sur Cham, mais sur Canaan ; or l'Afrique n'a pas été peuplée par la race de Canaan ». Dès le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, cette malédiction se retrouve chez les protestants comme chez les catholiques. Dès 1830, Lamennais dans *L'Avenir* adopte cette conception et la répand. Il parle avec Cuvier de la peine héréditaire qui pèse sur une portion de la race africaine. La thèse fantaisiste mise en circulation par les rabbins pénètre partout. Les *Annales de philosophie chrétienne* croient trouver dans les récits des voyageurs une preuve de la vérité de l'Écriture. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Rohrbacher fait écho à la malédiction dans son histoire universelle de l'Église catholique. « Tous les descendants de

Cham semblent depuis longtemps condamnés à l'esclavage ; on les dirait chargés eux-mêmes d'exécuter la sentence de malédiction. Les historiens livrent aussi leur témoignage. François Lenormant dans son *Histoire ancienne de l'Orient* assure que la malédiction biblique s'accomplit en plénitude dans tous les empires fondés par les Chamites et que leur race garde toujours l'empreinte des tendances dépravées et grossières qui avaient attiré sur Cham la malédiction paternelle. La race de Japhet, au contraire, la race indo-européenne, c'est celle à laquelle nous appartenons. C'est la race noble par excellence. Sa descendance n'est pas devenue seulement la plus nombreuse et la plus étendue, elle est aussi la race dominatrice du monde, celle qui, chaque jour encore, s'avance vers la souveraineté universelle ». La théologie protestante a érigé en doctrine traditionnelle cette idée de malédiction. Il apparaît clairement que ce ne sont pas les propriétaires ou les marchands d'esclaves qui ont inventé cette exégèse. Elle existait bien avant eux. Née dans le ghetto, elle s'est insinuée dans plus d'un esprit sans que les gens en voient l'une des exploitations possibles. Puis, elle a rencontré des êtres humains qui avaient intérêt à la répandre pour justifier leur conduite. L'idée de cette malédiction née dans les ghettos juifs sera alors abondamment exploitée contre les Noirs. Or, cette légende n'est qu'une pure invention, mise au point par ceux qui avaient intérêt à l'asservissement des Africains.

Le roi de France ayant donné en 1664 à la Compagnie Française des Indes Orientales toute latitude pour exploiter l'île Dauphine et les îles circonvoisines, dont l'île Bourbon, il revient à cette société de marchands d'y exercer les trois pouvoirs - exécutif, législatif et judiciaire -, d'assurer le bien-être spirituel des habitants de cette dernière. Comme cette Compagnie est à la recherche de profits, par appât du gain, elle remplit mal l'ensemble de ses obligations. Il faut attendre le passage du légat du pape Maillart de Tournon en 1703 pour que Rome soit alerté sur l'état de délaissement de cette île sur le plan religieux et en informe le roi qui par son sacre doit veiller à la bonne diffusion du catholicisme. C'est ainsi qu'en 1712, une convention est signée entre les directeurs parisiens de la Compagnie Française des Indes Orientales et la Compagnie des Messieurs de Saint Vincent. Celle-ci prévoit que pour assurer la survie de ces missionnaires, la Compagnie des Indes doit fournir à chaque curé une terre et des esclaves pour la mettre en valeur, car dans cette île, seuls les esclaves doivent travailler de leurs mains. Les directeurs parisiens créent les conditions pour que les prêtres puissent se consacrer entièrement à leur tâche spirituelle. Ils pressentent qu'ils ne pourront être bon prêtre et en même temps bon habitant. Par cette simple disposition, les quatre premiers missionnaires lazarisites qui arrivent à Bourbon en 1714 et tous ceux qui doivent les suivre ensuite sont condamnés à accepter chez eux des esclaves. Ils se retrouvent malgré eux impliqués dans la pratique de ce système. Ils ne peuvent pas s'opposer non plus à cette clause, car la Compagnie n'admet pas les contestataires. Pour faire respecter l'ordre colonial, elle les expulse. Si la congrégation des messieurs de saint Vincent a accepté d'être à Bourbon, c'est parce que pour elle, l'important est d'apporter partout la Bonne Nouvelle. Sa priorité n'est pas de se mêler ouvertement aux affaires économique-sociales, car l'Eglise doit être présente partout dans le monde entier, les lazarisites peuvent tout au plus le réformer chez eux, car localement, toute action hostile à l'esclavage ne peut manquer de soulever l'ire de la Compagnie. Cette deuxième accusation ne tient pas compte du fait que d'une manière générale l'Eglise n'a pas le choix : soit elle s'en tient à des principes et elle refuse d'œuvrer dans les lieux où l'esclavage règne, soit elle accepte de travailler là où ce système est appliqué pour venir en aide à ceux qui souffrent. Sa mission est d'apporter le message de paix et d'amour du Christ dans les espaces difficiles.

La troisième accusation fait référence à la condamnation tardive de la traite des Noirs par le pape.

Dans un tel contexte, quelle partition l'Église catholique a-t-elle jouée dans cette île marseillaise ? Quelle a été sa marge de manœuvre dans son œuvre de conversion des esclaves face aux gouvernants et aux habitants ? Au sein du clergé qui dessert cette île entre 1714 et 1848, des figures se distinguent-elles et de quelle manière ?

### **Une mission impossible**

Les lazaristes n'ont guère été laxistes dans cette colonie quand il s'est agi d'admettre des esclaves au baptême. Ils n'ont pas voulu se comporter comme les prêtres portugais qui baptisaient en se faisant payer sans dispenser la moindre instruction religieuse. Ils ont défini deux règles pour les esclaves et ils les ont suivies à la lettre : pas de baptême sans formation catéchétique et pas de baptême sans mariage. Les exceptions touchaient les esclaves en danger ; elles étaient limitées aux esclaves de traite âgés entre cinq et dix ans, aux adultes avancés en âge et « revenus aux habitudes de jeunesse », aux adultes habituellement infirmes, s'ils montrent beaucoup de bonne volonté, aux adultes instruits et préparés depuis longtemps s'ils sont sur le point de se marier. Mais cette politique se heurte à deux obstacles majeurs : la langue et l'impossibilité de se marier faute de femmes.

La formation catéchétique est délicate puisqu'elle s'adresse à des non-lisants qui ne maîtrisent pas le français. Comme les esclaves ont été importés d'Inde, de Madagascar, d'Afrique, les prêtres ne peuvent connaître leurs différents parlers, la communication avec eux exige des interprètes. Les efforts de quelques missionnaires tels Caulier, Davelu, Durocher, pour apprendre le malgache ou le créole et même pour rédiger un dictionnaire ou des catéchismes devant servir d'outils de travail aux futurs prêtres à leur arrivée, sont louables mais insuffisants. Comme les maîtres ont peur de la révolte, ils limitent la circulation de leurs esclaves. Or, l'apprentissage des prières et des rudiments de la foi par répétition, exige beaucoup de temps et de concentration. Pour faciliter la tâche des prêtres, les maîtres devaient dégrossir leurs esclaves chez eux. Ils ne peuvent collaborer à cette œuvre, puisque le plus souvent, ils étaient en rupture de ban avec l'Église. Ils étaient de mauvais pratiquants. Ils préféraient rester à l'écart des prêtres pour ne pas les entendre dénoncer leur vanité, leur paresse et leur licence sexuelle. Les gouvernants n'étaient pas non plus des modèles. Tout concourt pour que les maîtres n'encouragent pas leurs esclaves à se préparer à la réception du baptême. Le problème de la communication devient flagrant lors de la confession, car les esclaves ne savent guère s'expliquer sur la durée et la fréquence de leurs habitudes, ils ne comprennent pas toujours le sens des mots semaine, mois, année. Il faut leur parler d'un dimanche à l'autre, d'une lune à l'autre, d'une récolte de riz à l'autre. Il est inconcevable pour les religieux de baptiser des esclaves adultes sans les marier. Agir autrement reviendrait à condamner le néophyte au concubinage et à l'immoralité. Pour que les esclaves puissent se marier, il aurait fallu que les gouvernants fassent entrer dans la colonie autant d'hommes que de femmes esclaves. Tel n'a jamais été leur souci. Le déséquilibre des sexes joue contre les missionnaires lazaristes. De plus, ils ne peuvent accepter qu'une de leurs esclaves les quittent pour suivre son mari. Le préfet apostolique dit à ce propos à l'archevêque de Paris que c'est la cause du dérèglement des mœurs dans la colonie. Le rapport inégal entre les deux sexes explique l'échec de ce projet. C'est pourquoi ils sont déjà découragés dès les années 1720. Ils réclament leur retour en France hexagonale. En 1720, M. Renou écrit à son supérieur : « Nos travaux auprès des esclaves n'ont pas eu jusqu'à présent tout le succès qu'il serait à désirer. Et pourtant leur esclavage et leurs misères, qui les rendaient méprisables aux yeux des hommes, et qui ne laissent aucune ressource à l'amour propre dans ce qu'on fait pour eux, sont, à mon sens, ce qui doit engager plus efficacement un enfant de M. Vincent à se consacrer à leur service ». Dans cette colonie où la mortalité servile oblige à un recrutement incessant de main-d'œuvre, le refus de baptiser l'esclave si cet acte n'est pas suivi du mariage complique la christianisation des

esclaves. Compte tenu du déséquilibre des sexes, il est difficile de réformer leurs mœurs, même s'ils donnent l'impression d'adhérer à ce qui leur est enseigné. Les prêtres sont désarmés face à la méfiance des esclaves à leur égard. Le préfet apostolique Teste constate : « Ils (les Noirs) nous regardent comme les docteurs des Blancs, ils comprennent que nous leur parlons selon la vérité et de la part de Dieu... et comme chefs de la religion dominante dans le monde ». Il leur est difficile de satisfaire les deux types de fidèles et d'être le curé des Blancs et le missionnaire des esclaves. Finalement, ils restent curés de leur paroisse. Les missionnaires lazaristes ont du mal à travailler dans cette colonie, car il est difficile de convertir les esclaves quand les maîtres eux-mêmes ont une pratique très tiède et ne sont guère des modèles. L'église comme le cimetière confirment que la société bourbonnaise est engluée dans l'esclavage. Pour ne pas mécontenter les maîtres, ils acceptent de limiter le nombre de fêtes religieuses. Ils renoncent à exiger l'assiduité des esclaves au culte pour les demi-fêtes. Dans l'église, les bancs sont réservés aux gens libres, les esclaves doivent rester debout. A l'époque révolutionnaire, le curé de Saint-Louis, Jean Lafosse a installé des bancs pour ses esclaves au fond de l'église. Les problèmes rencontrés par ce prêtre curé prouvent que la marge de manœuvre du prêtre pour annoncer aux esclaves le message d'amour et de fraternité du Christ est minime dans cette société. Il est accusé en janvier 1791 d'être favorable à l'abolition. Pendant la messe un dimanche un de ses esclaves, amant, refuse de céder sa place aux Blancs, il est violenté et conduit au bloc. Dans le cimetière, un mur sépare la partie réservée aux Blancs et celle réservée aux esclaves. Comme la Révolution de 1789 entraîne une chute des vocations, la congrégation des lazaristes ne peut plus renouveler ses cadres à Bourbon. Les missionnaires vieillissent et malades ne sont plus efficaces. Les esclaves se retrouvent à l'état d'abandon. Ces missionnaires sont remplacés par des Messieurs du Saint-Esprit à partir de 1817. L'abbé Pastre dit alors : « Les Noirs qui vivent comme des animaux et meurent presque de même, seraient susceptibles de quelque instruction et même d'un changement de mœurs, si leurs maîtres voulaient tant soit peu nous aider. Mais ceux-ci les traitent avec tant de rigueur et se prêtent si peu à leur faire contracter des alliances devant l'église, qu'il est bien difficile de les amener à la pratique de la religion ». L'abbé Cottineau souligne quant à lui que « la corruption des mœurs est portée au comble » dans le monde esclave. Les années suivantes, la situation ne fait qu'empirer. La pratique religieuse est occasionnelle chez les hommes. En 1833, le vice-préfet Dalmond prédit à Bourbon le même sort que Ninive si les colons ne se convertissent pas. En 1836, le préfet apostolique Poncelet est affligé par le laisser-aller, le relâchement des mœurs indéfinissable dans cette île. En ce qui concerne les esclaves, seuls les nouveaux-nés sont baptisés. Les adultes demeurent étrangers à l'église. Ils ne sont baptisés qu'en danger de mort. Dans une lettre de 1827, l'abbé Minot est sévère envers les esclaves : « Les esclaves offrent sur tous les points les plus grands obstacles à la pratique de la religion. Leur mauvaise volonté, leur grossièreté, leur penchant invincible pour le vol, leur libertinage universel, et les difficultés qui proviennent des maîtres pour les faire assister aux saints offices rend leur conversion presque impossible ». Les maîtres persistent à ne pas les envoyer à l'église. En 1839, le préfet apostolique Poncelet confirme que « si l'instruction religieuse n'est négligée nulle part pour les Blancs, malheureusement l'on ne peut pas dire la même chose pour au sujet des Noirs qui ont été et qui sont encore trop négligés sous le rapport des idées religieuses ». Depuis 1817, les esclaves sont restés au même niveau. L'esclave est baptisé si certaines conditions sont remplies : une instruction convenable, un repentir du passé, le désir d'une vie nouvelle. Tout esclave baptisé doit renoncer au concubinage et être marié. En 1837, l'abbé Bertrand mentionne que sur 7 à 8 000 esclaves dans une paroisse, 5 à 6 sont mariés.

## **Les missionnaires soucieux de la moralisation des esclaves.**

- A) Un vicaire de Saint-Pierre, l'abbé Jean-Baptiste Champ : victime de son zèle auprès des esclaves en 1841.

Le zèle déployé par le jeune vicaire Alexandre Monnet à partir de juin 1840 auprès des esclaves dans la paroisse de Saint-Denis est certainement connu de ses autres confrères. Un de ses rares émules ne défend pas comme lui le ministère d'habitation, mais la mission spécialisée des Noirs. Cette méthode est celle privilégiée par les missionnaires de la congrégation du Saint-Cœur de Marie fondée par les abbés Levavasseur et Tisserant. Le 31 juillet 1841, le Conseil privé évoque le cas du missionnaire Jean-Baptiste Champ, dont le zèle est jugé indéniable, mais critiqué pour son esprit irréfléchi et son caractère violent, entièrement incompatibles avec ses fonctions de vicaire de la paroisse de Saint-Pierre. Il a voulu être chargé spécialement de l'instruction religieuse des esclaves, mais sa méthode a soulevé la contestation. C'est son commentaire d'un passage des Ecritures lors d'une messe dominicale qui met le feu aux poudres. Ses mots sont interprétés comme une critique de la société bourbonnaise. La population s'en émeut. Des plaintes très vives sont adressées à son sujet au directeur de l'Intérieur. Sommé de venir fournir des explications, il s'exécute et s'excuse sur la pureté de ses intentions. Il déclare qu'il n'a jamais voulu offenser qui que ce soit, et qu'à l'avenir il apporterait plus de circonspection dans le choix de ses textes. Satisfait de ses explications, le directeur de l'Intérieur ne croit pas utile de le sanctionner en lui donnant une nouvelle affectation ; il repart immédiatement dans sa paroisse. Aussitôt arrivé à Saint-Pierre, il refait parler de lui. Son premier acte, dit-on, « a été de monter en chaire à l'improviste et contre la volonté du curé de cette paroisse, de reprendre de manière presque identique les citations de l'Écriture commentées une première fois ». Quelques auditeurs remarquent que des attaques personnelles ont été dirigées par le prédicateur, contre le maire et diverses autres personnes notables de la ville déjà pris à parti dans son dernier sermon prononcé pendant la semaine de Pâques. Il est accusé d'avoir été grossier. « M. l'abbé Champ se laisse entraîner sans doute par les conseils d'un zèle exagéré, se sert de termes si peu convenables et d'images si grossières que la pudeur publique ne dut pas s'en trouver moins offensé par des vices qu'il voulait frapper de réprobation » fait remarquer un de ses dénonciateurs. Le curé porte immédiatement plainte au vice-préfet apostolique. Il considère qu'il lui devient impossible de tolérer la présence de ce vicaire et pour prévenir tout scandale, il propose qu'il soit renvoyé au chef-lieu.

Alerté par les colons furieux, le Conseil municipal alors en session se penche sur son cas et sollicite auprès de l'administration supérieure locale son déplacement. Pour que celle-ci réagisse avec célérité, les conseillers se plaignent de l'indécence de la prédication de cet ecclésiastique, de sa vulgarité et des mots grossiers employés. Ils jugent qu'il est désormais « impossible aux pères de famille de conduire leurs enfants à l'église transformée en une école de dépravation ». Tout en faisant la part de l'irritation des esprits dans cette affaire et des exagérations, le directeur de l'Intérieur reconnaît tout de même que la présence de l'abbé Champ est à Saint-Pierre une cause incessante de scandales, qu'elle peut avoir des résultats fâcheux. Dans l'intérêt de l'ordre public comme dans celui de la religion, la sagesse le pousse à le rappeler à Saint-Denis en tant que vicaire.

L'abbé Champ refuse d'obtempérer ; il continue à exercer les fonctions ecclésiastiques à Saint-Pierre, malgré l'arrivée de son successeur, les avertissements réitérés de son curé et l'interdit dont il est frappé. Sa situation est inconfortable, puisque le prêtre doit obéir au vice-préfet apostolique. Au bout d'un mois, le directeur de l'Intérieur décide de recourir à des moyens

coercitifs ; il ordonne la suspension de son traitement jusqu'à ce qu'il rejoigne son nouveau poste. Cette mesure produit son effet, il accepte son déplacement. Mais dès qu'il arrive à Saint-Denis, il déclare qu'il ne peut résider dans ce quartier. Il maintient qu'il est farouchement opposé au double ministère et qu'il tient à se livrer exclusivement à l'éducation religieuse des esclaves. Son projet de mission spécialisée des esclaves n'est pas insensé. Il préfigure en fait, les missionnaires du Saint-Cœur de Marie qui arrivent d'ailleurs dans la colonie en 1842. Il prétend qu'il est injustement accusé et calomnié par quelques personnes mal intentionnées. Mais qu'en principe, il n'a jamais cessé d'être apprécié par la majorité des habitants de Saint-Pierre. Comme ses relations sont mauvaises avec les prêtres de Saint-Denis, le vice-préfet lui propose de devenir vicaire à Saint-André ou à Saint-Louis. Il choisit Saint-Louis, certainement parce que cette paroisse est voisine de celle de Saint-Pierre. Mais, il n'attend pas sa désignation officielle par le vice-préfet apostolique ; il quitte Saint-Denis sans tarder et retourne à Saint-Pierre. Quand le vice-préfet apostolique lui ordonne de revenir sur le champ à Saint-Denis, il pose alors sa démission, car il juge qu'il ne peut exercer son ministère avec fruit à Saint-Denis.

Informés de ses démêlés, aucun curé de la colonie ne veut l'avoir comme vicaire. En se rendant chez le directeur de l'Intérieur pour s'expliquer, il est si maladroit qu'il devient le fossoyeur de sa cause. Il avoue qu'il ne reconnaît au pouvoir temporel aucune autorité sur lui et qu'il se dispose à repartir immédiatement à Saint-Pierre. Le directeur de l'Intérieur tente de lui faire comprendre les conséquences de son attitude exaltée ; il en appelle à son dévouement même pour une cause qu'il compromettrait par sa désobéissance et lui intime l'ordre d'attendre sagement à Saint-Denis. Non seulement il s'élève contre ces avertissements, il se montre en plus si irritable que le directeur de l'Intérieur le somme de sortir de son bureau. Le haut fonctionnaire propose alors au vice-préfet apostolique de tout mettre en œuvre pour que l'abbé Champ soit renvoyé en France au nom de la tranquillité publique à Bourbon. Avant de recourir à la rigueur, le vice-préfet intime une dernière fois à M. Champ d'attendre à Saint-Denis le moment de son départ. Malgré la désapprobation du vice-préfet, il reprend la route de Saint-Pierre. L'administration craint alors que les possesseurs d'esclaves effrayés de le voir reprendre la direction religieuse refusent désormais de les autoriser à assister aux séances de catéchisme. A en croire l'administration le zèle des colons est déjà tellement louable en matière de conversion des esclaves qu'elle estime nécessaire d'écartier promptement tout ce qui pourrait contrarier ce mouvement. « Indépendamment des chapelles qui s'édifient sur différents points au moyen des fonds des subventions du budget général, d'autres constructions de ce genre et destinées au même but s'élèvent dans plusieurs communes de la colonie, soit aux frais des propriétaires, soit au moyen de souscriptions volontaires sur des terrains cédés gratuitement. Partout l'instruction religieuse a fait des progrès, dit-il. C'est avec autant d'étonnement que de regrets que l'administration a dû voir un prêtre dont la mission même était de prêcher la nécessité de l'obéissance à cette classe de la société coloniale qui a le plus besoin de la bien comprendre, donner lui-même l'exemple de l'insubordination et plus encore de la révolte contre les ordres de l'autorité temporelle et spirituelle ». L'abbé Champ est conduit à l'hôpital de Saint-Denis pour y attendre son embarquement, sur le Trois Mâts *le Comte de Chazelles* qui effectue son retour en France.

Les administrateurs locaux réclament plus que jamais que le choix des ecclésiastiques soit fait avec beaucoup de circonspection. Car ceux qui prêchent sans discernement sont ou inutiles ou dangereux. Ils ont du mal à tenir compte de l'état de dégradation dans lequel évolue l'esclave. Le mauvais prêtre « l'effraie sans le corriger et n'obtient pour résultat que le mensonge et l'hypocrisie ». En développant sans ménagement les nombreux principes du christianisme qui s'appliquent directement à l'état social des colonies, « ils mettent en défiance les propriétaires qui ont considéré l'émancipation morale comme devant être un gage de sécurité pour l'avenir ». Il est du devoir de l'Etat de recruter des religieux vraiment pénétrés de l'esprit évangélique. La patience manque presque toujours aux missionnaires. Ils aiment peut-être la persécution qui double le zèle,

or ils ne rencontrent dans leurs néophytes qu'une force d'inertie. « Etrangers au pays dans lequel ils sont appelés à exercer le saint ministère, ne comprenant pas les mœurs qu'ils ont pour but de réformer, il leur arrive souvent de considérer comme une preuve de mauvais vouloir les efforts d'une administration prudente qui veut retenir ou diriger un zèle incontestable mais inconsideré ».

B) Alexandre Monnet : un nouveau type de missionnaire dans une colonie française.

Alexandre Monnet, né en 1812 à Mouchin, petit village du Nord de la France à proximité de la frontière belge, devenu prêtre en 1837, et mort à Dzaoudzi (Mayotte). Un prêtre hors du commun qui parvient à se bâtir une solide réputation après avoir travaillé à Bourbon, petite colonie française de l'océan Indien, seulement pendant cinq années. Il y arrive en juin 1840 et en 1845, il démissionne du cadre de la colonie, pour continuer sa vie de missionnaire à Madagascar. Il revient un court instant à Bourbon avant de retourner en France au début de l'année 1846, pour aller recevoir une récompense que le gouvernement monarchique, sur proposition du baron Mackau, vient de lui décerner, la légion d'honneur. Au vu de cette récompense, il peut s'éloigner des côtes de l'île avec le sentiment du devoir accompli. Pourtant, quand il revient le 12 septembre 1847, il est un indésirable pour les colons. Ils sont prêts à attenter à sa vie. Pour calmer leur ire, le gouverneur Graëb décide de l'expulser. C'est chose faite seize jours plus tard. Quand il s'éloigne des côtes de Bourbon dans la nuit du 28 au 29 septembre 1847, il a pleinement conscience que cette sanction vise son travail. Le blâme lui vient de tous ceux qui comptent dans cette colonie, les colons, l'appareil administratif, la plupart des prêtres.

L'histoire de la colonisation française s'efforce de saisir la mise en œuvre de trois actions différentes en un domaine particulier : une action militaire, une action économique, une action culturelle. Souvent l'action des gouvernements a été précédée par des initiatives individuelles. La colonisation par les armes est le fait du soldat venu de métropole, à la fois conquérant et administrateur. Après le nettoyage du militaire, planteurs, commerçants, négociants, prospecteurs, prennent le relais. Ils sont les agents d'une colonisation comprise comme transformation du pays et à la fois placement fructueux. Le développement économique qui profite à quelques grandes familles, à quelques possédants établit la légitimité de l'expansion politique outre-mer et en justifie la poursuite. L'aspect culturel est le volet le plus délicat. Dans ce secteur, les problèmes s'accumulent. Conquête des âmes, conquête des cœurs – ou mise en évidence de l'intention humaniste de l'entreprise coloniale -, ou encore mission civilisatrice, l'abondance des expressions témoigne d'une réalité difficile à cerner et qui s'offre aux désirs de captation de l'idéal religieux autant que de l'idéal laïque. L'ambition du colonisateur s'affirme tout haut ; il s'agit d'atteindre les mœurs des populations étrangères, de les enguirlander, selon des perspectives établies en Europe occidentale par plusieurs siècles de civilisation, ce qui conduit à s'aventurer dans les mentalités, les sensibilités, l'éthique – cette part profonde de l'homme, souvent aux frontières de l'inconscient et dont la croyance religieuse n'est qu'une traduction possible. Cette ascension des peuples colonisés vers les lumières de la civilisation aurait pu être la tâche privilégiée de l'enseignant, de l'instituteur, pour l'essentiel il a été la tâche du missionnaire. Historiquement, la colonisation culturelle du missionnaire suit de près la conquête coloniale, qu'elle soit pacifique ou non. Les deux entreprises étant concomitantes, l'opinion publique y détecte quelque connivence entre le prêtre et l'administrateur. Mais, l'histoire des sociétés d'Occident a été dominée par la collaboration entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, dont les bases sont établies au IV<sup>ème</sup> siècle au sein de l'Empire romain. Si des orages traversent ensuite cette collaboration, ils ne contiennent pas suffisamment de violence pour l'interrompre. Pour accomplir sa mission d'acculturation et parvenir à l'unification du royaume, l'Etat

monarchique en France s'appuie sur l'école et l'Eglise. A la fin du XVIIIème siècle pourtant, la Révolution disloque l'alliance des deux pouvoirs ; elle affirme, il est vrai pendant une courte période, que la France peut se passer de Dieu. Les temps sont difficiles pour l'Eglise, elle se détourne alors des projets missionnaires. Vingt-cinq ans passent, sans qu'il soit question, sauf en de très fugitives occasions, d'actions missionnaires. Un quart de siècle au moins avant le grand élan de l'impérialisme colonial, au cœur du clergé – et surtout du clergé de France-, une ferveur apostolique paraît, prise dans un renouveau de la ferveur religieuse. C'est entre 1840 et 1860 qu'en France, en Italie, en Angleterre, naissent diverses sociétés qui s'assignent pour but l'évangélisation des peuples jugés avilis par leurs croyances barbares, ou par de simples pratiques rituelles dont le sens avec le temps, s'est totalement éteint. Paradoxalement, l'Etat qui combat pendant la période révolutionnaire la croyance religieuse et détruit les ordres existants, joue un rôle de premier plan dans le renouveau missionnaire. La foi recommence à s'exprimer, craintive et docile, sous l'Empire, puis audacieuse et ne connaissant plus d'entraves, sous la Restauration. Ce qui s'est produit en France n'a retenti sur l'Eglise si fortement, qu'en raison de la faillite du clergé d'Ancien Régime, amolli et corrompu. Avec la résurrection de l'organisation religieuse, il s'agit moins de revenir à ces abbés de cour, que de susciter de réelles vocations et de doter l'Eglise de prélats de valeur. Le rôle de précepteur du genre humain, que des esprits rétrogrades, à la veille de 89, retiennent contre les philosophes des Lumières, l'Eglise en reconnaît l'importance et entend désormais l'assumer pour son compte. Le clergé missionnaire y prend sa part, en même temps qu'il reçoit l'impulsion, sans que s'altèrent pour autant ses aspects propres. Il ne faut pas méconnaître l'effusion mystique qui préside à la formation des sociétés d'évangélisation. Ces ordres missionnaires se distinguent par leurs positions ultramontaines. Elles dépendent directement du Vatican. Un organisme, la Sacrée Propagation de la Foi prend en charge les territoires de mission, définit leur statut – vicariat ou préfecture apostolique-, en précise les limites et en nomme les titulaires. L'esprit qui guide l'organisation missionnaire est sans équivoque, le prêtre envoyé outre-mer n'a d'autre tâche que d'annoncer l'Evangile, les intérêts nationaux lui sont étrangers. Après la Révolution, l'Eglise n'a plus d'hérésie à extirper en Europe, cette tendance peut trouver son issue dans l'aventure missionnaire, chez les peuples non-européens.

Monnet vit en un temps où un nouveau type de missionnaire paraît. La vie intellectuelle et artistique du XIXème siècle trouve un attrait pour le Moyen Age. L'idéalisation de ce temps révolu est certes due au courant romantique, mais *Le Génie du Christianisme* de Chateaubriand joue aussi un rôle non négligeable. Cependant, la crainte du monde moderne issu des révolutions et des progrès de la raison, crainte qui se double d'une inquiétude de la révolution industrielle en cours, peut avoir le même effet, la valorisation des temps anciens et des valeurs traditionnelles. Le traditionalisme dénonce le rationalisme et les dangers perçus dans les remises en question opérées par les philosophes du XVIIIème siècle. Toute une rhétorique basée sur une valorisation du Moyen-Age était le réveil missionnaire du XIXème siècle.

L'action missionnaire présente alors plusieurs modèles. Le premier, celui de la mission d'Ancien Régime, est un modèle défensif « de communauté rurale vivant en autarcie, fortement structurée par des institutions ecclésiastiques et royales ». Ce courant bien en vigueur au XIXème siècle privilégie la nécessité du salut des âmes. Cette accentuation a comme corollaire la concentration des efforts sur la mise en place de l'institution de salut qu'est l'Eglise. Cette société ecclésiale se met en place suivant la vieille image d'une chrétienté unanime dans le cadre de la paroisse rurale. Cette image se rattache aux expériences menées en Amérique hispanique, les réductions du Paraguay. Un des ressorts du renouveau missionnaire du XIXème siècle est de regagner le terrain perdu par l'Eglise dans le vieux monde. Dans une telle société cherchant à ressusciter les valeurs de foi d'un Ancien régime idéalisé, le missionnaire, apparaît comme fortement marqué par des connotations médiévales. La littérature le présente comme le relais des ordres médiévaux,

bâtitseurs de l'Europe chrétienne. Le missionnaire est le constructeur de cathédrales (gothiques comme il se doit), le constructeur de monastères, centres de culture et de développement agricole, le pourfendeur des superstitions et des coutumes asservissantes. En bref, il est le sauveur de la civilisation, puisque selon l'apologétique, civilisation et christianisme sont des termes équivalents. Bernard Salvaing a le plus dit sur le paradoxe du missionnaire du XIX<sup>ème</sup> siècle qui, d'une part, en héraut d'une civilisation moderne, combat l'oppression obscurantiste et les superstitions du paganisme et qui, d'autre part, mal à l'aise avec la modernité, entretient la nostalgie d'une chrétienté triomphante d'Ancien Régime<sup>1</sup>. Le missionnaire de la littérature combine à la fois les figures du moine et du chevalier, ne mesurant pas ses peines, se dévouant jusqu'au martyr. Cette figure du chevalier perce dans les publications de propagande, parant le missionnaire de vertus d'héroïsme, de grandeur d'âme et de qualités d'entreprise. Derrière le missionnaire actif sur le terrain figure le peuple chrétien, qui soutient la mission par ses dons et lui donne ses enfants. Le discours des revues missionnaires fait référence aux forces du mal (dragon, scorpion, serpent) qui s'enfuient devant la croix triomphante. La lutte permanente contre la cité de Satan doit déboucher sur le triomphe définitif du bien.

Le jeune Alexandre Monnet est un produit de ce temps de renouveau missionnaire. Il va de soi que sa culture livresque influe aussi sur ses choix méthodologiques dans le milieu colonial.

Monnet puise sa science, là où il a puisé sa vocation, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, revue née à la fin de l'année 1822 pour diffuser les nouvelles des missions, peu après la fondation d'une œuvre unique et universelle d'aide aux missions catholiques, l'Association de la Propagation de la Foi, le 3 mai 1822. Les premiers cahiers portent le titre *Nouvelles reçues des Missions*. Ils deviennent en 1825, les *Annales de la Propagation de la Foi*. Les *Annales* éveillent les catholiques particulièrement en France à la mission. Elles demandent aux chrétiens des prières et des aumônes pour les missions. Tel évêque n'hésite pas à parler d'un peuple tout entier missionnaire : « Persuadons-nous qu'en offrant le tribut annuel, ce n'est plus une aumône ordinaire que nous versons dans le sein d'un pauvre ; c'est nous, frères bien aimés, c'est vous, magistrat, citadin, marchand, artisan, ouvrier, laboureur ; c'est vous, hommes, femmes, jeunes gens, c'est vous qui désormais prêchez avec le missionnaire, qui baptisez avec lui, qui visitez ses chrétientés délaissées, qui portez les derniers secours aux mourants, qui répandez les lumières de la Foi, qui plantez la croix sur les débris des idoles, qui ramenez aux pieds du sauveur tant de brebis égarées et els rendez à son cœur très aimant ».

Le thème de prédilection des *Annales* est le salut. La référence à Esaïe (9,1) est largement exploitée. Il faut apporter la lumière aux peuples assis dans les ténèbres du paganisme à l'ombre de la mort<sup>2</sup>. « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre, une lumière a resplendi ». Le compte-rendu de 1841 est particulièrement édifiant. Il invite chaque lecteur à se dire : « C'en est fait, sainte Eglise de mon Dieu, je veux contribuer plus que jamais par mes aumônes à la dilatation de votre empire. Je le veux parce que le ciel m'y convie ; je le veux parce que je suis jaloux de votre gloire ; je le veux parce que j'aimerais voir couler sur le front de tous les humains ce sang de Jésus-Christ qui doit les sauver tous ; je le veux parce que je souffre trop à la pensée que l'Enfer dévore tant de victimes, en dehors de votre sein ; je le veux enfin, parce que c'est notre intérêt à nous-mêmes que votre famille s'augmente... »<sup>3</sup>. Le salut de l'Afrique est préoccupant car sur elle pèse la malédiction de Noé contre Cham (Genèse 9, 18-27), c'est-à-dire le fardeau de la domination de la race noire par la race blanche.

---

<sup>1</sup> Bernard Salvaing, « Le paradoxe missionnaire », *Revue d'Histoire moderne et missionnaire*, t.XXX, 1983, p.271-282.

<sup>2</sup> *Annales*, tome 1, p.18, Discours prononcé le 3 décembre 1823, par M. le chanoine de la Primatiale de Lyon »

<sup>3</sup> *Annales*, tome 14, 1842, p. 160

En travaillant au salut des peuples païens, le missionnaire œuvre pour son propre salut. La mission est par excellence salvatrice « Enfin, mes très chers frères, le motif le plus puissant peut-être pour vous intéresser à l'Association de la Propagation de la Foi se trouve dans l'excellence des avantages que nous en retirons. Nous tenons certainement beaucoup à la conversation du plus précieux des biens que nos pères nous ont légués, qui est la foi catholique sans laquelle il n'y a point de salut à espérer...Or, le moyen le plus propre à nous en assurer la possession, c'est de coopérer à l'œuvre de la Propagation de cette même foi ; car Dieu généreux et fidèle rémunérateur de toute bonne action ne saurait permettre qu'un peuple perde un bien dont il se montre zélé à procurer la possession à d'autres peuples »<sup>4</sup>.

En convertissant les peuples lointains, le missionnaire apporte la civilisation aux peuples sauvages et parvient ainsi à compenser les ravages provoqués par l'incrédulité en France et en Europe. « Puisque séduit par la philosophie, les peuples chrétiens abandonnent la foi, il faut selon l'oracle divin, qu'elle aille revivre chez d'autres hommes et dans d'autres cœurs. Si elle s'éteint pour ceux qui méritent ce malheur en fermant volontairement les yeux à sa lumière, elle en éclairera d'autres qui se rendront dignes d'être conduits par son divin flambeau. Elle ne se perd jamais ; si elle s'éloigne de nous, c'est de notre faute...tandis que dans notre vieille Europe une secte impie travaille à éteindre les lumières de la foi et rejette avec dédain la religion qui civilisa nos pères, l'Évangile de Jésus-Christ traverse les abîmes de l'océan et renouvelle, au milieu des hordes sauvages de l'Amérique, les merveilles des anciens jours »<sup>5</sup>.

L'objectif premier poursuivi par le missionnaire est de civiliser. Si les rédacteurs des *Annales* présentent physiquement l'espace colonial, ils versent aussi dans l'ethnologie en décrivant les mœurs et les coutumes des peuples colonisés. C'est vrai que l'objectif est de témoigner de leur état de barbarie. Dans un compte-rendu d'activités publié en 1826, les devoirs des missionnaires occidentaux sont explicités. Il s'agit pour eux de réaliser auprès des peuples colonisés le même travail auprès de leurs aïeux quelques siècles plus tôt. « Jadis nos aïeux se trouvèrent dans la situation de nos contemporains idolâtres...Si la morale de l'Évangile n'avait pas adouci la férocité de leur caractère, ils n'auraient pu laisser pour héritage à leur postérité que leur ignorance et leur barbarie.....Ce que les anciens chrétiens firent pour nos aïeux, faisons-le pour les infidèles de nos jours. Portons chez eux la civilisation et le salut, la connaissance du bonheur et dans le monde qui passe et dans celui qui ne passe point... »<sup>6</sup>.

Les évêques de France ne sont pas avarés de conseils à leur clergé et à leurs fidèles dans cette revue. Ainsi, l'évêque de Cahors intervient dans un mandement publié en 1838 pour rappeler les mutations opérées avec l'arrivée des missionnaires dans les contrées lointaines. « La foi s'étend de plus en plus ; à l'arrivée des missionnaires les peuples sauvages brûlent leurs idoles, font cesser les sacrifices humains, abjurent leurs abominables superstitions, couvrent leur nudité, apprennent la pudeur, et bientôt prendront rang parmi les nations civilisées »<sup>7</sup>.

Les implications politiques de la mission ne sont pas niées. Le missionnaire travaille au bon renom de son pays et favorise les intérêts de l'industrie et du commerce. L'ouverture de la Chine avec la guerre de l'opium en Chine est présentée comme une aubaine pour le missionnaire.

« L'évangile est entré en Chine comme le sauveur dans le cénacle, les portes étant closes. Maintenant qu'elles sont forcées, il y fera entrer avec lui tous les bienfaits temporels qui l'accompagnent. Déjà l'île de Hong-Kong se couvre de pieux établissements. La croix qui s'élève au milieu de nos factoreries, les asiles fondés pour l'enfance et pour toutes les infirmités humaines apprennent aux Chinois que l'Occident peut lui donner plus qu'il ne recevra d'eux »<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> *Annales*, tome 29, 1857, Lettre pastorale de l'évêque de Sion, p.493.

<sup>5</sup> *Annales*, tome 2, 1826, p.54.

<sup>6</sup> *Annales*, tome 2, 1826, Mandement de l'évêque d'Aire, p.64.

<sup>7</sup> *Annales*, tome 10, 1838, Mandement de l'évêque de Cahors, p. 341.

<sup>8</sup> *Annales*, tome 16, 1844, p.191.

L'Église catholique lutte contre la concurrence protestante. Les sociétés bibliques et les sociétés missionnaires sont vivement critiquées par les correspondants des *Annales*. Les missionnaires protestants sont décrits comme argentés, donc en capacité d'acheter les conversions et d'être de vrais agents du colonialisme anglais. « Nos prévisions ne sauraient paraître exagérées si l'on considère que le protestantisme, dont toutes les sectes ramassées ne s'élèvent qu'au tiers de la totalité des catholiques, recueille toutefois 40 millions par an. Il ne faut rien moins que cet opulent budget pour stipendier leur prosélytisme ; depuis les satrapes anglicans qui vont trôner dans les Antilles et dans les Indes, jusqu'aux proconsuls méthodistes dont la fêrule régent les rois de la mer du sud ; jusqu'aux colporteurs biblistes dont la propagande circonspecte se borne à jeter furtivement sur les côtes de la Chine, avec l'opium de contrebande, nos saintes Ecritures profanées »<sup>9</sup>. Par contre le missionnaire catholique se distingue par son héroïsme et son esprit d'abnégation. Sa vie, ses souffrances, son martyre sont évoquées dans l'intention de forcer l'admiration des lecteurs. Le bon prêtre ne se fait pas remarquer par sa science, mais par son humilité, son bon esprit, sa piété profonde. « Le degré de science nécessaire à tout bon prêtre et des talents ordinaires suffisent à un missionnaire, pourvu qu'il y joigne un esprit docile, une piété fondée sur l'humilité et animée de l'esprit d'oraison, un zèle actif et prudent, un caractère constant, sociable, ferme sans entêtement... »<sup>10</sup>.

Les *Annales* insistent sur la pauvreté du missionnaire, guerrier spirituel dont les seules armes sont le crucifix, le bréviaire et l'image de Marie. Le missionnaire ne recule ni devant les fatigues, ni devant les persécutions. Ils accueillent le martyre comme la récompense suprême et une leçon riche en enseignements pour la mission.

« D'autres évêques et d'autres prêtres, entourés d'autres solennités ont paru sur les places barbares du Tong-King et de la Cochinchine. Agenouillés sous la hache des bourreaux, ils ont étendu vers l'Europe leurs mains bénissantes ; et dans cette heure suprême où la prière des martyrs a tant de force, ils ont prié pour nous. Dieu ne résiste pas à tant de violence ; les rosées sanglantes versées sur ces terres ingrates retomberont en bénédiction sur nos têtes et sur l'œuvre qui en retirera de merveilleux accroissements »<sup>11</sup>.

Formé dans un sérail spirituel où le modèle médiéval de conquête et de reconquête inspire le mouvement missionnaire, après s'être forgé à la lecture assidue des *Annales de la Propagation de la Foi* un portrait du parfait missionnaire, Alexandre Monnet a des atouts pour rédiger la partition qu'il doit interpréter dans le milieu esclavagiste bourbonnais.

Maints aspects de l'action missionnaire de ce prêtre montrent qu'il ne peut être taxé à la légère d'avoir été un simple bras droit du colonisateur.

En premier lieu, lorsqu'il est chargé en tant que vicaire du curé de Saint-Denis peu après son arrivée dans la colonie en juin 1840 d'assurer le catéchisme, il décide après une prise de contact avec les rares esclaves présents à sa première séance de catéchisme, d'assurer son enseignement dans leur langue et non dans la sienne, afin qu'il soit compris. Il perçoit tout l'effort qu'ils doivent faire pour apprendre les prières et les rudiments de la foi catéchisme, il ne leur impose pas en plus l'usage de la langue française. Il remarque que les esclaves non scolarisés et privés de l'accès au livre, ne saisissent que quelques mots de la langue française et qu'ils les prononcent encore en les dénaturant de singulière façon. Il décide de se mettre à leur portée. Il ne s'agit pas pour lui de partir de la langue créole pour arriver au français. Il se montre très pragmatique. Ses séances de catéchisme étant courtes, il doit aller droit à l'essentiel. Il ne part pas du français et n'utilise pas le créole chaque fois que nécessité fait loi, parce que son auditoire a du mal à assimiler une notion, il part du créole tout court et s'en tient au créole. Il accepte les

---

<sup>9</sup> *Annales*, tome 12, 1840, p.211-212

<sup>10</sup> *Annales*, tome 1, 1825, p.86..

<sup>11</sup> *Annales*, tome 13, 1841, Compte-rendu de 1840, p.178

esclaves comme ils sont et il les mène à Dieu comme ils sont. Il ne conçoit pas leur langue comme un fardeau dont ils doivent se débarrasser à tout prix pour accéder à Dieu. Il n'exige pas d'eux qu'ils fassent l'effort de venir à lui en apprenant sa langue. Le législateur ayant toléré seulement l'instruction religieuse pour l'esclave, sans dire qu'elle doit se faire après l'apprentissage sinon de l'écriture du moins de la lecture, Monnet n'a pas l'embarras de la méthode, il doit lui apprendre le catéchisme par question et réponse. Comme l'esclave ne dispose pas des outils lui permettant de comprendre tous les mots de la langue française et toute leur subtilité, et comme il veut l'atteindre, c'est à lui de faire l'essentiel de l'effort et non l'esclave. Pour réussir sa tâche, il se met rapidement à l'écoute des esclaves de la cure, apprend rapidement leur langue, traduit le catéchisme en créole afin d'être compris. Pour être accessible à son auditoire d'esclaves, il s'approprie leur langue commune. Il est vraiment convaincu de la nécessité d'enseigner dans la langue de l'autre, car dès qu'il décide de suivre les jésuites à Madagascar en 1845, il entreprend immédiatement d'apprendre le malgache.

Le problème de l'idiome de communication posé et résolu, pour solutionner un autre, non moins grave, atteindre les esclaves, il doit lever bien des scellés, heurter les susceptibilités des possédants puisqu'il n'est pas disposé à faire leurs quatre volontés.

En deuxième lieu, quand Monnet se fixe des obligations de résultat et met en place la mission itinérante des esclaves, il ne peut faire le jeu des représentants du colonisateur, car il bat en brèche leurs principes en facilitant notamment le mariage des esclaves. Depuis les premières années de pratique de l'esclavage, les prêtres doivent surmonter à Bourbon toutes sortes de tracasseries pour pouvoir évangéliser les esclaves. Comme le maître juge qu'en enseignant le catéchisme aux esclaves le prêtre leur fait accéder à des connaissances élémentaires inutiles mais dangereuses, car le prêtre ne peut escamoter le message égalitaire du Christ et ne peut se cantonner à enseigner un catéchisme de la résignation et le respect de la règle de l'immutabilité de la société, de l'ordre établi, il se garde bien de collaborer à cette œuvre qui, à terme, peut conduire à la déstabilisation de la société. En se rapprochant de l'esclave, Monnet est en mesure de critiquer l'image véhiculée sur l'esclave en France, à partir des relations épistolaires des prêtres eux-mêmes. Après moins de six mois de présence dans la préfecture apostolique, il est en mesure de dire que tout ce qui lui a été dit au séminaire colonial lors de son bref passage est faux. Les esclaves ne sont pas nés voleurs, menteurs, paresseux, jouisseurs, mutins, ils le deviennent par la force des choses, par la férocité des maîtres, à la suite de privations et d'abus de toutes sortes. Il répète le 19 janvier 1842 dans une lettre « Aux yeux d'un grand nombre (de prêtres), ils (les esclaves) ne sont jamais que des bêtes et des brutes tandis que l'on pourrait faire tant de bien avec eux ». Il ne voit pas dans l'immoralité des esclaves une conséquence du paganisme. Il met en cause le régime esclavagiste lui-même. « S'ils sont de mauvais sujets, ce sont les Blancs qui en sont cause pour leur négligence et leur indifférence ». Les esclaves peuvent d'être d'aussi bons chrétiens que les Blancs à condition de se donner la peine de s'occuper d'eux. En s'inscrivant en faux contre ceux qui tiennent ce discours alarmiste sur les esclaves, Monnet dérange sérieusement. Il ébauche une chrétienté dont le missionnaire est à la fois le guide, le gardien et le protecteur au nom de la foi. Seul compte pour lui le salut. Il imagine une société cimentée par la foi et vouée au culte, échappant au monde colonial esclavagiste sous la direction paternelle de son pasteur. Monnet est conscient des limites de la mission itinérante. Sans l'autorisation du maître, il ne peut pénétrer sur les habitations. Or, à Saint-Denis, il a l'aval de quelques propriétaires seulement. Il n'atteint pas l'ensemble des esclaves de cette vaste paroisse. Quand il devient curé de la paroisse de Saint-Paul en 1843, il se heurte à des colons qui considèrent que la religion appartient au domaine privé et qu'ils n'ont pas à inciter leurs esclaves à se convertir au catholicisme ; ils lui refusent l'accès de leurs habitations. Il exige que l'Etat qui désire l'évangélisation des esclaves brise le mur des maîtres. « Je fais des vœux ardents pour que tous

les missionnaires disent (au gouvernement) : ou vous mettez les esclaves à notre disposition pour les instruire et en faire des chrétiens ou nous partons ». Il ne se fait pas d'illusions sur la détermination des prêtres en poste à faire de la mission des esclaves leur priorité. Aussi propose-t-il en janvier 1842 au Supérieur de la Congrégation des Messieurs du Saint-Esprit l'envoi de prêtres désireux de s'occuper exclusivement des esclaves. « Puissiez-vous M. le Supérieur, envoyer à Bourbon quelques dignes missionnaires pour les Noirs ! qu'ils soient un peu plus zélés que la plupart de ceux qui y sont déjà ! M. Dalmond a dû vous en parler. On trouve toujours mille prétextes pour ne pas s'occuper des pauvres Noirs.... Donnez-moi dix missionnaires selon le cœur de Dieu et avant cinq ans les noirs de Bourbon seront plus religieux et plus moraux que les Blancs ». Quand des missionnaires spécialisés dans la mission des Noirs d'une nouvelle congrégation arrivent dans la colonie, il leur laisse le champ libre. Il démissionne du clergé de Bourbon et devient un prêtre incontrôlable.

En remettant en cause la méthode de travail des prêtres, en allant évangéliser les esclaves sur leurs lieux de vie, à l'intérieur des habitations, il se met à dos tous ceux qui desservent la colonie depuis longtemps et qui ne peuvent supporter qu'un nouveau venu vienne leur donner des leçons sur la question de l'approche des esclaves et de la catéchèse. Ils ne veulent pas paraître pour des incompetents. Comme il y va, là où il a l'autorisation du maître, il peut intervenir sur le territoire d'autres curés. Même s'il prend soin de leur annoncer sa venue chez un de leurs paroissiens, ils peuvent ne pas apprécier d'être mis devant le fait accompli. Quand il signale sa venue, ils ne peuvent pas paraître moins généreux que le maître, ils s'accommodent de sa présence, sans pouvoir autant approuver son initiative ou celle du maître. Sa mission itinérante soulève des conflits de compétences chez des hommes soucieux du respect de leur autorité. En 1840, il est à la Rivière-des-Pluies et à Boiscourt sur le territoire du curé de Sainte-Marie, en 1842, à la Rivière-du-Mât chez Mme Lory sur le territoire du curé de Saint-André, chez la veuve Desbassayns à Saint-Gilles-les-Hauts sur le territoire du curé de Saint-Paul, chez de Chateaueux aux Colimaçons sur le territoire de u curé de Saint-Leu. Les curés mécontents n'hésitent pas à critiquer sa méthode d'action et à répéter qu'il veut aller trop vite. Monnet se distingue des autres prêtres dans ses rapports avec les esclaves. Il ne limite pas sa tâche à faire d'eux des chrétiens, il est à l'écoute de leurs problèmes, et leur apporte ce qui leur manque de plus criant. Il les guide sur la voie de la solidarité en leur conseillant de mettre en commun leurs économies et de les gérer eux-mêmes. En plaçant sa confiance en eux, il les grandit et leur rend leur humanité. Tous ceux qui voient dans l'esclave un meuble ne peuvent lui pardonner son audace.

En troisième lieu, Monnet n'est pas homme à suivre le colonisateur dans tous ses errements. Il n'hésite pas à critiquer ce qui lui semble une hérésie, l'esclavage<sup>12</sup>. Le pape Grégoire XVI dans sa lettre *In Supremo Apostolatus Fastigio* du 3 décembre 1839 condamne fermement la traite négrière en déclarant que ce trafic humain est inique, pernicieux, dégradant et qu'il doit cesser entre chrétiens. Le message d'amour universel dont Monnet est porteur s'accommode mal de ce système d'exploitation de l'homme par l'homme qui nie la part d'homme dans le travailleur manuel. L'esclavage étant un vrai obstacle sur la route du prêtre dans son œuvre d'évangélisation, Monnet le clame haut et fort. Sur ce registre, sa franchise ne peut pas faire beaucoup d'heureux et permettre l'agrandissement de son cercle d'amis. Arrivé en juin 1840, il

---

<sup>12</sup> Dans une lettre adressée par le pape Pie VII au roi de France le 20 septembre 1814, il écrit : « En faisant intervenir ainsi des exigences, la religion elle-même nous montre qu'elle désapprouve et maudit ce commerce ignoble par lequel les Africains sont exploités et vendus comme s'ils n'étaient pas des hommes mais des animaux ». Il ajoute en s'adressant aux laïcs : « Et nous interdisons à tout ecclésiastique ou laïc d'oser soutenir comme permis, sous quelque prétexte que ce soit, ce commerce des Noirs ; ou de prêcher de manière et d'autre, quelque chose de contraire à cette lettre apostolique » (A. Quenum, *Les Eglises Chrétiennes et la traite atlantique du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Karthala, Paris, 1993, p.235-236.) Pie VIII joue par l'intermédiaire de son représentant un rôle important au Congrès de Vienne (1815) afin de mettre un terme à la traite et à l'esclavage.

peut affirmer à la fin de cette année, pas d'évangélisation sans émancipation. Il dénonce ainsi ouvertement le système esclavagiste. Il signifie tout simplement que le missionnaire ne peut faire œuvre utile sans que l'esclave soit libre de vivre sa foi comme il l'entend. Tant que ce dernier ne pourra pas se rendre à l'église quand il le veut pour accomplir les exercices spirituels de son choix, tant qu'il ne pourra pas assister à la messe dominicale librement, tant qu'il ne pourra pas se passer de l'autorisation de son maître pour se marier, tant qu'il n'aura pas une réelle autorité sur sa progéniture, le résultat du travail du prêtre sera mauvais. Il est même inutile pour lui d'entreprendre une quelconque mission. Il propose avant toute chose l'émancipation des esclaves. Il ne fait donc pas de l'évangélisation un préalable en vue d'arriver à la proclamation de l'abolition de l'esclavage. « Nous avons beau catéchiser, prêcher, sans émancipation, nous ne ferons rien. Nous bâtirons d'une main, les maîtres détruiront de l'autre. Il y a de bons maîtres qui nous prêtent la main, mais ils sont en si petit nombre qu'ils font exception à la règle. Il y a aussi des horreurs qui font frémir. Si l'on connaissait à la Chambre la moitié de ce qui se passe, on ne tarderait pas quinze jours à accorder l'émancipation, bien entendu comme à Maurice avec indemnité ». Pour lui, les esclaves sont mûrs dès 1840 pour l'émancipation. A ceux qui soutiennent qu'ils doivent être moralisés, il répond fort justement qu'ils ne seront jamais religieux tant qu'ils devront supporter la tyrannie des Blancs, tant qu'ils vivront sous leur dépendance. Car ces derniers se soucient « fort peu de la dégradation réelle de leurs esclaves, pourvu qu'ils fassent les travaux des champs ou de la sucrerie ». Il conteste les sombres perspectives évoquées par les colons en cas d'abolition. Aux colons qui soutiennent que les esclaves mettront la colonie à feu et à sang en se référant à l'exemple saint-dominguais, il répond posément : « En cas d'émancipation à Bourbon, il n'y a pas plus de danger d'émeute et de révolution (à craindre), qu'il n'y en a eu dans mon village en 1830 ». Il est abolitionniste, puisqu'il ne fait pas qu'afficher son anti-esclavagisme ; il envisage aussi la société sans esclaves. Il prévoit une indemnisation des maîtres, d'abord pour leur enlever l'argument de la spoliation de leurs biens justifiant leur refus de l'abolition de ce système. Ensuite, en évitant la ruine de ces derniers, il entend protéger de son mieux les esclaves qui seraient les premiers frappés par une éventuelle faillite des possédants dans la société post-abolitionniste. Il ne veut pas ajouter la misère à leur misère.

Son positionnement sur l'abolition de l'esclavage est mal perçu par les prêtres eux-mêmes, car lorsqu'en tant que nouveau supérieur de la Congrégation des Messieurs du Saint-Esprit, il propose en mars 1848 à ses collègues de libérer sur le champ leurs esclaves sans attendre la publication d'un arrêté officiel, il parvient tout au plus à déclencher un rire de leur part. Le 20 janvier 1847, le gouverneur Graëb n'a pas de mots suffisamment sévères contre lui, lorsqu'il recommande au ministre des Colonies de le retenir en France. « Monsieur Monnet, dit-il, s'est fait connaître à Bourbon comme un homme ardent, d'une instruction médiocre, zélé, mais totalement dépourvu de mesure et de prudence. Les missionnaires les plus sages du clergé colonial le regardent comme un missionnaire dangereux plus propre de compromettre qu'à avancer l'œuvre de moralisation des Noirs. Les Créoles à quelques exceptions près, le détestent comme un ennemi qui les a dénoncés et noircis dans une lettre livrée à une publicité malheureuse et où quelques vérités se trouvent mêlées à de fâcheuses exagérations qu'explique d'ailleurs le caractère de Monsieur Monnet... ».

En s'intéressant à l'évangélisation des esclaves dionysiens et à leurs problèmes de vie quotidienne, Monnet leur rend leur dignité humaine. Ils ressentent qu'ils comptent enfin pour quelqu'un du monde des Blancs. Ce prêtre parvient à réveiller en eux leur sens de la solidarité à leur faire renouer avec leurs traditions ancestrales. Ainsi, quand il entreprend de construire une chapelle pour eux à la Rivière-des-Pluies, les esclaves décident de venir travailler gratuitement dans leur temps de repos sur ce chantier.

En quatrième lieu, quand Monnet, porteur de l'idéal d'amour universel, quitte Bourbon pour suivre les jésuites à Madagascar, c'est d'abord parce qu'il est insatisfait de ses résultats. Après avoir sollicité les jésuites à la fin de l'année 1844 pour organiser une mission destinée à réveiller et à dynamiser la piété de ses paroissiens de Saint-Paul, il abandonne tout au début de l'année suivante, preuve que pour lui rien ne va plus. Les résultats enregistrés sont trop fugaces. Quoiqu'en dise les rapports de mission toujours élogieux, il ne peut plus se contenter de l'effet feu de paille. Faute d'une adhésion de ses collègues, il préfère s'en aller sous des cieux qui disposent encore moins de moyens que Bourbon. Monnet n'est pas venu à Bourbon avec la ferme intention de faire le jeu du colonisateur, car quand il remarque que sa mission est un semi-échec, il démissionne. Dans le cas contraire, il se serait senti bien arrimé. Comme la colonie ne veut pas remporter la bataille de la conversion des esclaves, faute de prêtres dévoués à cette cause, il ne se sent pas irremplaçable pour exécuter les activités courantes au sein d'une paroisse quelconque. Il n'est pas intéressé par une mission qui laisse de côté le plus grand nombre. En fait, il proclame la primauté des droits de la religion dans cette société. Les colons qui sont hostiles à l'influence du clergé dans le domaine social et qui excluent une ingérence de la religion dans l'organisation sociale ne peuvent applaudir un prêtre qui lie croyance et morale. C'est peut-être ensuite parce qu'il est séduit par les nouvelles que lui rapportent les jésuites sur leurs missions dans le monde et notamment celle du Canada. Les débris des populations indiennes se présentent comme un monde assiégé, menacé de l'intérieur par les Occidentaux conquérants qui propagent parmi elles alcool et armes à feu. A cette agression de la modernité, les jésuites semblent attachés à une nature sauvage gardant les traits d'enfance d'une humanité naïve et favorables à une chrétienté rurale fondée sur une sédentarisation et protégée par les prohibitions de certains trafics funestes, comme celui de l'alcool. Peut-être a-t-il eu écho d'un débat public déroulé devant un sénat indien, à l'île Walpole conduisant de Détroit au Sud, vers Sault-Sainte-Marie, au contact des lacs Huron ; Michigan et Supérieur. Des méthodistes puis des jésuites ont tenté d'y établir un lieu de culte, au milieu de populations très hostiles. Devant la contestation violente, le supérieur teint à organiser un palabre, en présence du peuple indien et de ses chefs et porte-paroles rassemblés. Les objections formulées contre leur installation sont bien réfléchies. Dans l'ordre politique, c'est consacrer une spoliation et une lente corruption. Dans l'ordre religieux, les Indiens n'ont pas attendu leur arrivée pour être éclairés, « le Grand esprit a établi dès le commencement, de différences parmi les hommes par rapport à la manière dont ils doivent chercher le jour... ». Dans l'ordre culturel, il ne peut suivre celui qui doit lui faire mépriser ses anciens. Le Père Chazelle capitule sur toute la ligne et condamne sans détour l'entreprise coloniale. « Cette civilisation cruelle qui vous a dispersée et presque anéantis...Beaucoup ne sont venus que pour prendre tes pelleteries, tes biens, tes terres. Ils ont fait le mal. Je les condamne, le Grand Esprit les a condamnés... ». Cet ancien professeur de collège concède notamment que la sagesse indienne, beaucoup plus proche des rythmes de la nature est supérieure à celle des humanités gréco-latines. Il ne leur fait valoir que ces prêtres venus d'ailleurs leur portaient l'idéal de fraternité humaine au-delà de toutes les barrières ethniques. Il leur réclame l'hospitalité afin de manifester au milieu d'eux ce message d'amour universel que Dieu l'a chargé de porter. Le ton d'humilité adopté par le Père Chazelle convainc ses interlocuteurs. Mais ce consensus est de courte durée car un recours est déposé peu après contre leur présence et la chapelle incendiée. De telles nouvelles ne peuvent que favoriser les rapprochements entre Monnet et cette congrégation missionnaire.

En cinquième lieu, si Monnet a été le bras droit du colonisateur alors son expulsion de la colonie le 28 septembre 1847 devient incompréhensible, pour ne pas dire inutile. Il retrouve son sens si l'on admet qu'il ne satisfait pas les colonisateurs locaux, qui l'accusent d'ailleurs Monnet

d'avoir troublé le calme de la société bourbonnaise. Quel intérêt les représentants du colonisateur auraient-ils à avilir autant un bras droit du colonisateur ?

La légion d'honneur qui lui est décernée en 1845 par le gouvernement monarchique est souvent présentée par ceux qui critiquent son oeuvre comme une récompense accordée pour bons services rendus au colonisateur. Mais alors comment faut-il interpréter la décision des affranchis de Saint-Denis de lui offrir une récompense posthume en lui construisant un mausolée funéraire après l'annonce de sa mort à Mayotte en 1849 ? C'est avoir aujourd'hui en 2005 une bien piètre opinion des affranchis de 1848, que d'oser dire qu'ils ont été capables de récompenser un homme qui les aurait bernés, alors qu'ils n'ont pas été capables d'élever un monument funéraire ayant la même solidité pour un des leurs.

En allant vers les esclaves, Monnet se fait petit et ils le remarquent bien. Chose à laquelle ils ne sont pas insensibles, il leur rend leur dignité d'homme, il voit en eux des égaux et il les traite en égaux capables d'exercer des responsabilités. De plus, pour avoir de leur côté et à leurs côtés, il a été blâmé et expulsé. Monnet a donc mérité d'eux.

Monnet n'a pas voulu faire la révolution à Bourbon. En tant que prêtre, il a voulu faire avec cœur son travail de prêtre. Dans sa mission d'évangélisation, il voit dans tout homme un homme. Les différences linguistiques et culturelles sont pour lui des richesses. Il n les utilise pas pour rejeter l'autre. Il n'en faut pas plus pour qu'il devienne un suspect, un indésirable, et par la même occasion aussi un prêtre hors du commun.

### C) Le cas du prêtre créole Frédéric Levavasseur

En matière missionnaire, l'île Bourbon donne le tempo, sous la Monarchie de juillet. L'abbé Alexandre Monnet bouscule les méthodes d'évangélisation au lendemain de son arrivée en juin 1840, en allant au-devant des esclaves sur les habitations conformément aux directives de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840 en utilisant le créole pour être compris, en initiant le ministère d'habitation. Mais l'impulsion donnée par Pierre-Louis Frédéric Levavasseur né le 25 février 1811 à Sainte-Marie est phénoménale. A peine a-t-il l'âge de raison que la corruption dans laquelle vivent les esclaves de son père et surtout le sort des jeunes enfants qui ne peuvent aller à l'école l'interpellent. Après avoir suivi des leçons de lecture, d'écriture, de calcul, données par des précepteurs, il fréquente le collège royal de Saint-Denis. Après deux années difficiles d'adaptation, l'arrivée du spiritain Warnet comme aumônier qui le prépare à la communion, lui est salutaire, puisqu'il devient le modèle de ses condisciples. Il prend les décisions qui s'imposent pour améliorer ses résultats. Grâce à l'aide d'un nouveau professeur M. Héry, il reprend l'étude du latin. Sa piété inquiète son père. Il la combat et le pousse à l'irrégion. Touché par le délaissement des esclaves, pendant ses vacances, il commence à instruire le jeune qui est à son service et les vieux à l'agonie. Son père songe à l'envoyer continuer ses études en France. Mais la crainte de le voir devenir prêtre le retient. Son départ est finalement décidé en mai 1829. Il prépare assidûment le concours d'entrée à l'école polytechnique et se fixe à Versailles pour fuir la compagnie de ses amis. Recommandé à Paris par Mr Warnet à un abbé Guérin spiritain et à M. Barthélémy, vénérable et savant vieillard très pieux, son premier protecteur charge la sœur Rosalie supérieure des filles de la charité, de la rue de l'épée de bois, de le recommander à quelques prêtres de Versailles. Grâce à elle, il fait la connaissance de M. Blanquest de Bailleul, vicaire général de Monseigneur de Borderie, évêque de Versailles. Il l'accueille avec une grande charité et lui donne pour confesseur M. l'abbé de Warrechin, jeune prêtre très pieux, créole de la Guadeloupe, alors vicaire à l'église de Saint- Louis. Comme son désir est d'aider les plus petits de ses semblables, c'est-à-dire les esclaves noirs, il s'interroge sur l'importance de l'étude des mathématiques pour son projet. Il consulte M. Blanquart de Bailleul qui l'encourage à entrer au

séminaire. Comme il ne veut pas décevoir son père, il cherche à tout concilier en se faisant médecin. Quand il se confie à M. Barthélémy et à Monseigneur Borderie, ceux-ci lui conseillent de ne pas résister. Comme il est peu résistant et souffre de maux de tête chronique, il échoue à son concours. Il s'inscrit en droit à Paris, en attendant le moment propice pour entrer au séminaire. Il fréquente le Père Genesseau, procureur des jésuites alors persécuté (1832) et réfugié chez la sœur Rosalie où il se tient caché. Il devient son servent de messe. Il l'envoie consulter M. Molveau alors supérieur de la solitude des sulpiciens. Celui-ci confirme sa vocation. Sa piété s'intensifie, nourrissant sa foi par des lectures pieuses. Le P. Genesseau lui fait prendre des cours de littérature avec un bon et pieux professeur. En 1834, il prend une chambre au collège Stanislas afin d'y suivre la classe de seconde et de rhétorique. Sa santé est toujours fragile. Son père ayant été ruiné par la crise sucrière et les coups de vent successifs qui ont désolé Bourbon, nourrit alors l'espoir de le voir son fils revenir avocat. Sa mère aussi compte sur lui. Il doit venir à leur secours. Le mariage de sa sœur Constance avec un homme versé dans la gestion des entreprises et beaucoup plus capable que lui de mener les biens de son père, il conjure son père et sa mère d'accepter sa vocation. Il effectue un voyage dans son pays natal en 1834 en habit ecclésiastique, pour que ses parents ne reviennent pas sur sa décision. A son retour en 1836, il déborde d'énergie pour trouver des soutiens sûrs à son projet. Il continue ses études chez les sulpiciens où il rencontre M. François Libermann. Lors des vacances de 1838, il va passer les vacances à Rennes avec Libermann, parti diriger le noviciat des Eudistes. Ce dernier l'encourage à trouver des prêtres dévoués pour aller évangéliser son île. Compte tenu de ses limites pour ses études, il pense à se faire catéchiste en la Martinique ou en Guadeloupe, car il ne croit pas que sa famille pourra supporter de le voir occuper une telle position à Bourbon. Les vacances terminées, il rentre au séminaire de Saint-Sulpice où il suit ses cours de dogme et de morale. M. F. Libermann ayant laissé en grande ferveur les réunions de piété connues sous le nom de bandes, en quittant les sulpiciens, M. Alexis-Marin Pinault utilise P. L. F. Levasseur pour les réorganiser et les conserver. Tous ceux du séminaire qui veulent faire partie de l'œuvre des Noirs sont des ardents défenseurs de cette œuvre. Pour réaliser plus rapidement son projet, l'idée de rejoindre les jésuites effleure même son esprit. Il est promu aux ordres mineurs avec les suffrages unanimes des directeurs aux Quatre Temps de la Trinité en 1839. Au début de cette année, P. L. F. Levasseur, séminariste à Saint-Sulpice, soumet à M. Gallais, son directeur, un "Mémoire au sujet de l'œuvre des Noirs". Avant de se confier à M. Pinault, Tisserant et lui sollicitent l'intercession de Notre-Dame des Victoires. Le 2 février 1839, le directeur de l'Archiconfrérie, M. Charles Desgenettes, recommande la conversion des Noirs à ses associés. P. L. F. Levasseur rencontre enfin M. Alexis-Marin Pinault. Celui-ci penche pour une congrégation nouvelle. Quand il présente les résultats de sa démarche à F. Libermann, il développe globalement sa vision de l'œuvre et détaille son organisation et les conditions de sa survie<sup>13</sup>. Ce dernier est plutôt favorable à une greffe sur le tronc des eudistes, qui se traduirait par l'adoption de leurs constitutions avec les modifications nécessaires à leur œuvre afin de pouvoir commencer la mission comme une simple branche de cette communauté. P. L. F. Levasseur désire alors attribuer à cette communauté de prêtres le nom de « missionnaires de la Sainte-Croix ». Elle serait soumise à un supérieur et placée sous l'autorité ecclésiastique du lieu de mission. Leur rôle serait de faire ce que les curés ne peuvent entreprendre pour les esclaves et les pauvres libres. La tâche serait définie par les autorités religieuses du lieu, mais seul leur supérieur serait habilité à évaluer leur application. Dans l'océan Indien, les petites îles Mascareignes – Bourbon et Maurice - sont ses espaces de prédilection, mais la Grande Ile, Madagascar, reste la terre idéale<sup>14</sup>. Pour ne pas être considérés comme des concurrents par les autres membres du clergé, il propose d'agir toujours avec leur aval et d'accepter une aide du gouvernement pour leur nourriture et leur habillement. F. Libermann approuve l'idée de

---

<sup>13</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L, T.1, Lettre de Levasseur id.

<sup>14</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L, T.1, id

collaboration avec les eudistes<sup>15</sup>. Vers la fin février ou début mars, P. L. F. Levavasseur expédie son projet d'apostolat à Libermann à Rennes. Il lui envoie le 8 mars une réponse encourageante, mais il ne se sent pas vraiment concerné. Le 18 mars, E. Tisserant présente à F. Libermann le projet de communauté désiré par P. L. F. Levavasseur. Le 25 mars, il propose à Tisserant de se joindre à Levavasseur et il lui donne quelques principes de base pour un bon départ. Il se trouve alors en face d'un dilemme, car il caresse l'idée de quitter les eudistes. Mais il ne songe pourtant pas à suivre les deux porteurs du projet. Pendant les vacances d'été, il séjourne à Issy et il participe activement avec eux à l'organisation de l'« Œuvre des Noirs ». Plusieurs séminaristes sont alors prêts à adhérer à ce projet : MM de la Brunière, Luquet, Bureau, Bonalgues, Papillon, Oudin.... Haïti et Bourbon sont les deux môles de son projet missionnaire. A la fin du mois de septembre, F. Libermann rentre à Rennes avec l'intention d'y rester malgré ses souffrances. Il est rejoint par M. de la Brunière, sous-diacre, désigné par les autres comme supérieur de la future association pour les Noirs. Le 28 octobre, jour la fête des Saints Apôtres Simon et Jude, il reçoit "quelque petite lumière" le poussant à se joindre à l'« Œuvre des Noirs ».

Cependant, cette naissance reste problématique, car ses trois principaux piliers ne sont pas encore ordonnés prêtres ; leur avenir semble encore très incertain. Eugène Tisserant, rejeté de la cléricature comme incapable et P. L. F. Levavasseur, désespérant de pouvoir faire ses études, comptent tous les deux sur François Libermann, acolyte exclu depuis dix ans des ordres sacrés, car il est atteint d'épilepsie, maladie ordinairement incurable. Un soubassement si fragile ne peut que compliquer la poursuite de son édification. Au moment où M. Maxime Brulloy de la Brunière estime que l'affiliation aux eudistes n'est pas la meilleure solution<sup>16</sup>, le 1<sup>er</sup> décembre, François Libermann quitte Rennes malgré la vive opposition du supérieur des eudistes ; il se rend à Rome avec Maxime de la Brunière au nom des membres de l'« Œuvre des Noirs » pour rendre ce projet opérationnel. Il arrive le 7 décembre à Lyon, après un rapide passage à Paris. Il loge chez les Ozanam. M. de la Brunière le rejoint à Marseille, où ils embarquent le 1<sup>er</sup> janvier 1840 pour Civita-Vecchia ; ils arrivent à Rome le 6 janvier pour présenter le projet à la congrégation de la Propagande. Comme sa démarche concernant le champ d'apostolat où les membres de la nouvelle société pourraient vivre en communauté et travailler au salut des Noirs reste pendant de longues semaines infructueuses, P. L. F. Levavasseur et Eugène Tisserant songent aux colonies anglaises. Entre temps, la propagande encourage F. Libermann, mais elle exige qu'il se fasse ordonné prêtre<sup>17</sup>. L'évêque de Strasbourg acceptant de l'ordonner, il rejoint le séminaire de cette ville ; il y est ordonné diacre en août 1841.

L'arrivée à Paris de l'évêque de Milève, Monseigneur William Collier, nouveau vicaire apostolique de l'île Maurice, au début de 1840, change la donne pour la structure en gestation. Celui-ci est à la recherche de prêtres édifiants et zélés français et anglais pour une régénération spirituelle totale de cette colonie sous tutelle anglaise. Après une visite à Notre-Dame des Victoires, il se rend chez le supérieur de Saint-Sulpice. Quand il apprend que dans ce séminaire l'accouchement d'une société dont le but est le relèvement des esclaves se prépare, il accueille l'idée avec enthousiasme. Etonné d'entendre qu'un séminariste lui appartient au sein de cette structure, il demande à le rencontrer. Quand il voit qu'il s'agit d'un Bourbonnais - P. L. F. Levavasseur - et non d'un Mauricien, il est quelque peu décontenancé, mais sa confiance n'est guère ébranlée. La méprise est due à une confusion entre les deux îles des Mascareignes. L'évêque compte entreprendre des démarches auprès de Rome pour l'agréger à sa mission. P. L. F. Levavasseur n'y est pas opposé : « Je ne veux que la volonté de Dieu, lui répond-il. Si Rome m'ordonne de partir avec vous, je partirai »<sup>18</sup>. Il ne lui parle pas encore de l'« œuvre des Noirs ». Comme MM. Gallais et Pinault pensent que cet évêque peut beaucoup pour l'œuvre nouvelle, P. L.

<sup>15</sup> R. Piacentini, c.s.sp., *Le Pierre Claver...*, id., p.43

<sup>16</sup> AESD. ND. V. F. M-P. L., T.1, p.188

<sup>17</sup> AESD. ND. V. F. M-P. L., T. 1, p.636

<sup>18</sup> Joseph Michel, *Le Père Jacques-Désiré Laval. Le Saint de l'île Maurice 1803-1864*, p.67

F. Levavasseur le revoit, vante les mérites du projet et lui annonce la présence de F. Libermann à Rome. Il accueille positivement cette confiance. Le jeune Créole obtient alors pour la congrégation nouvelle la protection de Monseigneur William Collier<sup>19</sup>. Il devient sous-diacre le 13 juin 1840 : « Oh ! C'est de grand cœur que j'ai fait les vœux inviolables par lesquels mon corps, mon âme et tout ce que j'ai d'être se trouvent maintenant consacrés à Dieu. Qu'il est bon d'être tout à Dieu » s'écrie-t-il ! Il apprend à F. Libermann qui est toujours à Rome cette bonne nouvelle le 24 juin 1840<sup>20</sup>.

L'évêque d'Amiens prend la congrégation naissante sous sa protection. Le 4 août 1841, il annonce des nouvelles plus alléchantes après une causerie avec son chapelain, M. Charles de Brandt, notamment l'offre d'une maison à la Neuville<sup>21</sup>.

Peu après, il apporte d'autres nouvelles encore plus rassurantes sur les bonnes dispositions de cet évêque à propos de leur maison. De plus, il envisage le départ de quelques prêtres de son diocèse en mission. Il invite l'abbé F. Libermann à prendre la direction de la nouvelle structure<sup>22</sup>. Finalement, ce dernier est ordonné par l'évêque d'Amiens, Monseigneur Mioland, dans sa chapelle particulière devant un seul témoin et non par celui de Strasbourg. Après avoir été consacré prêtre à Paris, P. L. F. Levavasseur le rejoint le 27 septembre 1841. Il est le premier novice. Marcellin Collin et Charles-Louis Blampin viennent sans tarder l'y rejoindre. Cette congrégation dispose désormais d'un toit, d'un dirigeant, elle a les moyens de sa politique, elle peut recevoir des novices, les former et rayonner. P. L. F. Levavasseur peut partir évangéliser les esclaves. Il dépend cependant du vicaire apostolique de Maurice, Monseigneur W. Collier, puisque le cardinal Fransoni à Rome a accepté qu'il en soit ainsi ; il doit exercer en principe dans cette colonie et non à Bourbon. Comme il ne veut pas être placé dans une paroisse, il ne veut pas dépendre du préfet apostolique de Bourbon, Monseigneur Pierre Poncelet<sup>23</sup>. P. L. F. Levavasseur profite de la présence de ce dernier à Paris pour l'informer par écrit de sa situation et lui donner l'espérance d'un retour à Bourbon avec la permission de Monseigneur W. Collier. Après avoir reçu une réponse enthousiaste, il le rencontre et décide de commencer sa mission à Bourbon<sup>24</sup>. Comme le Séminaire du Saint-Esprit fondé à Paris en 1703 par M. Poullart des Places a le monopole de l'envoi des prêtres dans les colonies, en janvier 1842, le supérieur de la congrégation du Saint-Esprit, M. Fourdinier<sup>25</sup>, et le délégué de Bourbon interviennent pour que P. L. F. Levavasseur voyage aux frais du gouvernement<sup>26</sup>. Après intervention du vicaire apostolique de Bourbon, le 16 février 1842, il quitte Brest sur la *Sarcelle*, pour son île natale<sup>27</sup>. Pendant la traversée, il catéchise les mousses et un jeune Pondichérien. La *Sarcelle* stationne un mois à Rio de Janeiro où le missionnaire constate l'abandon religieux dans lequel croupissent les nègres, autour d'un clergé dépourvu de zèle et d'églises richement décorées, marque d'une religion plus extérieure que réelle. Le vendredi 10 juin suivant, il débarque à Bourbon, en fin d'après-midi<sup>28</sup>. Il loge d'abord chez ses parents. Il se fait construire chez eux une case en paille pour vivre en missionnaire. Il appréhende le jour où il devra vivre séparément sous les yeux de sa mère, car il sait qu'elle souffrira<sup>29</sup>.

---

<sup>19</sup> Né en 1803, il est prêtre du monastère bénédictin de Douai, avant d'être nommé en 1840 vicaire apostolique pour l'île Maurice. Il devient évêque de Port-Louis en 1847, démissionne en 1863. Il se retire à Coventry où il meurt le 21 novembre 1890

<sup>20</sup> ACSSp., 3 A 1.5.6, Lettre du 24 juin 1840 du Père Levavasseur (Issy-les-Moulineaux) à M. l'abbé Libermann (Rome)

<sup>21</sup> Né à Amiens le 1<sup>er</sup> décembre 1812, il entre à Saint-Sulpice en 1832 et devient chapelain de l'évêque, vicaire général et supérieur des communautés religieuses du diocèse.

<sup>22</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T. II, p.422-423, Lettre de Levavasseur à Libermann août 1841

<sup>23</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T. III, p.18-19

<sup>24</sup> AESD. ND. V. F- M. P. L., T. III, p.19

<sup>25</sup> Supérieur de cette congrégation de 1832 à 1845, il ne voit pas toujours d'un bon œil cette création ; il ne tarde pas à empêcher le départ des missionnaires du Saint-Cœur de Marie. « La terre nous manque » confie son supérieur F. Libermann à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires. .

<sup>26</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T. II, Lettre de Levavasseur (Paris) du 28 janvier 1842 à Libermann (Neuville), p.484-486

<sup>27</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T. III, Lettre de Levavasseur (Brest) du 16 février 1842 à Libermann (Neuville), p.488-489

<sup>28</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T.III, Lettre de levavasseur (Sainte-Suzanne) à Libermann (Neuville), p.508-514

<sup>29</sup> AESD. ND. V. F-M. P. L., T. III, Lettre d'août 1842 de l'abbé Levavasseur à l'abbé Libermann, p.516

Comme le seul verbe n'a pas la vertu de changer le sort des victimes, P. L. F. Levavasseur privilégie l'action, seule capable de faire naître l'espérance. La fin du système esclavagiste ne relève pas pour lui de l'utopie. Il réfléchit sérieusement sur cette question de la sortie de l'esclavage à moyenne échéance et met en place un plan d'action pour faciliter l'accouchement de cette nouvelle société plus fraternelle et généreuse envers les affranchis. Tout jeune, son sens de la générosité le conduit à voir dans les esclaves considérés par les puissants comme méprisables, des êtres ayant une dignité ontologique inaliénable et méritant d'être traités sur un plan d'égalité et de manière fraternelle. Pour opérer le passage à la liberté en douceur, il use comme arme la Bible. En elle, il puise la sève de ses idées. Il tire le meilleur parti du thème de la libération qui est au centre du message chrétien. C'est bien parce que la libération sociale doit se réaliser ici-bas, qu'il se mobilise et que son engagement est total, afin d'établir cette Eglise attentive au sort de tous les souffrants, de tous les dominés.

P. L. F. Levavasseur prend très au sérieux le message d'amour qui est au cœur de la mission de l'Eglise. Aimer Dieu, c'est d'abord aimer les hommes. Seul celui qui aime la liberté de l'autre aime vraiment. La réussite de la libération profane passe pour lui par la réussite de la libération chrétienne. En voyant dans les pauvres esclaves totalement démunis matériellement et intellectuellement, des enfants de Dieu, en leur ouvrant toutes grandes les portes de l'Eglise pour leur distribuer généreusement la parole christique, divine, il entend créer les conditions de leur insertion dans une société appelée à tourner le dos à l'infériorisation et la dégradation de l'autre. L'esclave ne doit pas seulement se convertir à Dieu, mais à un nouvel ensemble de valeurs humaines, centrées sur l'amour, la justice, la capacité de faire face pour les autres à la persécution et à la mort. Comme il n'est pas démagogue, il n'imagine pas pour eux une religion spéciale au rabais, pour la forme, pour faire du nombre. Il accorde un intérêt particulier à leur formation et agit pour améliorer leur prise en charge par l'Eglise. Sans ce travail préalable de rapprochement entre les dominants et les dominés, la rancœur accumulée par les seconds peut conduire la colonie à sa perte, à sa mise à feu et à sang la veille ou le jour de leur émancipation.

P. L. F. Levavasseur tout en préparant les voies de l'évangélisation, veut assumer les valeurs humaines. Il n'est pas un faiseur de projets et un donneur d'ordres. Il s'implique, il accomplit ce qu'il estime légitime d'accomplir. Quand après avoir eu l'intuition de l'œuvre des Noirs, l'idée de sa concrétisation s'impose sous la forme d'une congrégation missionnaire avec netteté sur la proposition du sulpicien Alexis-Marin Pinault selon R. Piacentini, mais très certainement aussi de Maxime Brulloy de La Brunière<sup>30</sup>, il apporte plus que jamais sa pierre à l'édification de l'édifice. Ce témoin de la foi qui croit en l'homme indépendamment de son statut, devient missionnaire, car le sacrifice qu'exige la libération est sans limites et aboutit jusqu'au don de la vie pour les autres. Il choisit sincèrement cette voie par amour des plus petits, des esclaves importés - dépersonnalisés, désocialisés, déracinés, déshumanisés, désancestrisés - ou nés dans l'île, tous, abandonnés à eux-mêmes et humiliés de la même manière, car Jésus affirme le primat de Dieu par le don total de sa vie aux enfants de son Père. Comme son appartenance à l'Eglise catholique romaine et apostolique le détourne de l'enfermement, il ne réclame pas la libération des seuls esclaves de son île ; il pense à tous les Noirs du monde, car tous ceux qui souffrent, méritent la même attention, la même compassion, la même rédemption. Sa tâche libératrice qui rime avec amour s'élargit aux dimensions du monde : des îles de l'océan Indien, Maurice, Madagascar, à l'Afrique, aux Amériques, aux Antilles..., là où les Noirs sont exploités et subissent le joug de l'exploitation et souvent des sévices, là où ils souffrent de la méchanceté des gens ayant un pouvoir. Elle brise les limites de l'espace et du temps et prône une nécessaire solidarité avec l'humanité entière. P. L. F. Levavasseur n'obéit pas à une logique impériale égoïste. Il ne cadre pas son action à l'intérieur des

---

<sup>30</sup> Il entre en 1840 aux Missions Etrangères de Paris, part pour l'Extrême-Orient en 1841, devient coadjuteur de Monseigneur Verrolles, vicaire apostolique de Corée. Nommé évêque titulaire de Tréminthas le 2 mars 1844, il est tué par les Kimlis avant d'avoir été sacré. (Voir N.D.V.F.-M. P.L., t.1, Lettre de P.L.F. Levavasseur à M. Libermann de fin février 1839, p.535-538)

frontières du seul empire colonial français. Son projet est transimpérial ; il vaut aussi pour tous les autres empires. D'ailleurs, la première colonie à accueillir un membre de la congrégation du Saint-Cœur de Marie grâce à la protection du vicaire apostolique, Monseigneur William Collier, est l'île Maurice, une colonie évoluant sous la tutelle des Anglais. Il s'agit du Père Jacques-Désiré Laval, curé de Pinterville<sup>31</sup>. P. L. F. Levavasseur s'est lui-même porté candidat pour labourer ce premier champ de mission.

C'est bien parce qu'il est conscient du caractère injuste et irrespectueux de la société coloniale bourbonnaise, de sa profonde division, qu'il décide d'agir avec sincérité en faveur de ceux qui sont à la base et considérés comme la lie. La volonté première de ce Créole n'est pas d'être le bras droit des colonisateurs en maintenant les plus faibles dans l'isolement, l'hébétude, la sujétion, mais d'assurer au contraire leur promotion, de faire d'eux des hommes debout et d'arriver au final à une adhésion massive de l'ensemble des populations à la foi catholique, à l'émergence partout de véritables chrétientés unies et fraternelles. Il veut rendre homogène, cette société hétérogène. Sa décision est le fruit d'une réflexion individuelle et non d'une connivence avec les représentants du pouvoir politique. C'est parce que la misère de la grande majorité des gens libres dans son île natale et la grande dispersion des populations freinent l'action du prêtre au sein de la structure presbytérale, que la mission avec un cortège de chapelles devient pour lui une nécessité. Son idée de déconcentration prépare l'avenir, c'est-à-dire la multiplication des paroisses pour mieux servir les populations, pour favoriser un ministère de proximité.

Il n'est point exagéré de dire qu'il se distingue avant tout comme un artisan de la libération des esclaves de son île natale, bien avant que le gouvernement français ne prenne la décision de supprimer ce système. Sa pensée novatrice en matière de gestion spirituelle de ces acteurs de l'Histoire, presque abandonnés à eux-mêmes, lui donne un charisme incontestable. Il veut leur apporter la parole de liberté à la veille de leur propre libération, de leur transmutation de l'objet au sujet. Il veut les aider à sortir de leur état d'aliénation, de dépendance, d'incapacité de choisir, d'absence d'initiative, d'être « exproprié » au sens le plus radical. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de répandre la foi et l'espérance, mais de promouvoir une transformation historique de la vie. Il pense à la dignité vraie et éternelle de l'homme et à des conditions d'existence vraies et justes. Ce qui rend à l'homme sa liberté c'est l'espérance ; elle le conduit à s'extérioriser et lui permet de saisir des possibilités toujours nouvelles.

Politiques et religieux à l'île de France se sont entendus sur un point : réussir l'effacement de l'île Bourbon. Dans ce contexte qui lui est foncièrement défavorable, l'Eglise catholique à l'île Bourbon parvient malgré tout à ne pas suivre les politiques dans tous leurs errements et à mener une politique originale visant à préparer l'abolition de l'esclavage. Il ne s'agit pas pour elle de servir la cause du colonisateur, mais d'agir pour que dans cette société d'irrespect, le plus petit voit d'une part qu'il a toute sa place dans l'Eglise et que sa dignité humaine est enfin reconnue et respectée. En matière missionnaire, au sein de l'Eglise universelle, les décisions les plus décisives viennent de l'île Bourbon.

---

<sup>31</sup> Né le 18 septembre 1803 à Croth dans le diocèse d'Evreux, il est d'abord médecin puis s'oriente vers la prêtrise à Pinterville. Il intègre la congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie et part à Maurice à la fin de mai 1841 où il meurt en 1864. Il est béatifié le 29 avril 1979.